Pour une formation en présentiel
et de la considération pour les agents

Après deux ans de restrictions liées à la crise sanitaire et de conditions de travail dégradées, le retour à la normale se fait progressivement. Les agents ont besoin de se retrouver, que ce soit dans leur équipe de travail ou lors de sessions de formation. Ces dernières sont essentielles pour la constitution des réseaux où le présentiel est nécessaire, que ce soit par exemple pour le travail en sous-groupe, les partages d'expériences,le travail sur les logiciels ou les échanges informels.

Le 21 mars 2022, dans une note, le DRH a annoncé, sans aucune consultation préalable hormis le Corafop (Comité d'Orientation des Actions de Formation et de Perfectionnement, sans représentants du personnel), le passage en distanciel de toutes les formations. Sans préavis. Sans préparation. Cette décision a été vécue comme une gifle par tous les agents, notamment :

- celles et ceux inscrits dans des formations, parfois attendues depuis longtemps, qui s'étaient organisés logistiquement pour se déplacer ;
- les agents qui ont subi des annulations en raison de l'impossibilité de passer en distanciel ;
- les formatrices et formateurs, qui avaient travaillé à la mise en place des formations en présentiel, et qui ont dû revoir dans l'urgence leur mode d'intervention ;
- les équipes en charge de la formation à la DG, au pôle Formation ou en DR, qui ont dû faire face en dernière minute à cette décision.

Cette décision est incompréhensible. Elle a été confirmée dans une nouvelle note du DRH, le 13 avril, dans laquelle, contrairement à ce qui s'est réellement passé, il est

indiqué que le passage en distanciel n’est « en rien systématique ni d’exécution immédiate ».

Plus généralement, cette décision prise sans aucune considération pour les agents, est symbolique de la gestion RH depuis quelques mois. Alors que les besoins en effectifs sont criants dans de nombreux services, à la DG comme en DR, la secrétaire générale et le directeur des ressources humaines répondent par des décisions arbitraires et autoritaires, ce qui ajoute de la charge de travail sans apporter de réponse aux besoins des agents. Tout ceci reflète un manque de considération de la direction pour les agents dont elle a la charge, à tous les niveaux hiérarchiques, qui doit cesser.

Nous demandons à ce que les formations se tiennent en présentiel comme elles ont été préparées initialement par les équipes.

Nom Prénom	Signature

Nom Prénom	Signature